



Cours obligatoires de français

Séquence à suivre lors du choix de cours en français :

1er cours¹

Français propre

Introduction à la littérature

601-REG-MO

2e cours

Écriture et littérature

601-101-MQ

3e cours

Littérature et imaginaire

601-102-MQ

4e cours

Littérature québécoise

601-103-MQ

Note 1 : Les étudiantes ou étudiants qui ont obtenu une note inférieure à 60% en **Production écrite** de cinquième secondaire devront réussir un cours de renforcement en français écrit (601-013-MO : pondération : 2-2-2, nombre d'unités : 2) avant de s'inscrire au premier cours de la séquence, lequel ne sera pas comptabilisé pour l'obtention d'un DEC.

A	H	CODE	TITRE	PRÉALABLES	PONDÉRATION	UNITÉS
A	H	601-REG-MO	Introduction à la littérature Utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de différents types de discours oraux et écrits.		2 2 2	2
A	H	601-101-MQ	Écriture et littérature Analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct.	PA601 REG	2 2 3	2 1/3
A	H	601-102-MQ	Littérature et imaginaire Situer les représentations du monde proposées par des textes appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative.	PA601 101	3 1 3	2 1/3
A	H	601-103-MQ	Littérature québécoise Apprécier la littérature québécoise actuelle dans la littérature du XXe siècle et en rendre compte dans une dissertation critique.	PA601 102	3 1 4	2 2/3